



VINEUIL SPORTS FOOTBALL

DETERMINATION – SOLIDARITE - CONVIVIALITE

Mail : 520950@lcfoot.fr – Site : <http://football.vineuil41.net>

Facebook : Vineuil Sports Football

Charte joueur

Page 1/3

Saison 21-22

CHARTE DU JOUEUR

En adhérant à VINEUIL SPORTS FOOTBALL, vous devenez un acteur dans la vie du club, la cotisation de la licence doit être entièrement réglée au 31 décembre (des facilités de paiement existent si cela est nécessaire). En lien avec le projet du club, chaque joueur majeur s'engage à effectuer 2 actions auprès des jeunes du club durant la saison (excepté ceux qui ont déjà un rôle d'encadrement). *NB : Si un joueur a une dette envers un club (licence, amendes, etc.), il peut y avoir des conséquences (restriction de pratique, interdiction de changement de club...).*

ETRE JOUEUR AU CLUB DE VINEUIL, C'EST S'ENGAGER A :

ETRE RESPECTUEUX :

- **De soi-même** (hygiène = douche à la suite de la pratique et de préférence aux vestiaires, m'hydrater, avoir une bonne estime de moi...). Également en ayant une **tenue adaptée à la pratique du football** (protège tibias, chaussures...) **et à la météo** (vêtement de pluie, bas de survêtement, gants...).
- En **étant poli** (« bonjour », « au revoir », « s'il vous plaît », « merci »), avec le visage découvert et l'écoute nécessaire pour échanger.
- **Du fonctionnement** (les horaires, les convocations, les lois du jeu, les règles fixées par le club).
- **Du matériel** à disposition et **Des infrastructures** (vestiaires laissés propres, avec lumières et eaux fermées ; buts mobiles rangés et sécurisés, Espaces de jeu sans déchets laissés et propres, etc...). Les règles sont les mêmes dans les infrastructures des autres clubs.
- **Des personnes** (dirigeants, éducateurs, partenaires, arbitres, adversaires, spectateurs...). Et ce, peu importe les circonstances. **Des règlements et des lois du jeu**
- **En acceptant les différences** (physiques, socio-culturelles, etc.). Ces différences font notre force dans le club

S'INVESTIR DANS LE PROJET DU CLUB :

- Apporter une **attention particulièrement respectueuse aux dirigeants** (qui donnent de leur temps au club)
- **S'informer** sur la vie du club (convocations, entraînements annulés, site internet, Facebook du club...)
- **Inform** mes éducateurs et le club (absences, difficultés rencontrées...)
- Utiliser les **vêtements du club** pour les matchs.
- Participer à la **gestion du matériel** (ramasser le matériel, porter le matériel, compter les maillots...)
- **Utiliser les vestiaires** pour me changer avant la séance et prendre **ma douche après la séance**
- En ayant conscience que **je peux être convoqué pour jouer dans toutes les équipes de ma catégorie d'âge**



VINEUIL SPORTS FOOTBALL

DETERMINATION – SOLIDARITE - CONVIVIALITE

Mail : 520950@lcfoot.fr – Site : <http://football.vineuil41.net>

Facebook : Vineuil Sports Football

Charte joueur
page 2/3
Saison 21-22

ETRE JOUEUR AU CLUB DE VINEUIL, C'EST S'ENGAGER A (suite) :

ETRE PORTEUR DES VALEURS ASSOCIATIVES ET DU CLUB :

- Être conscient que **l'association vit grâce à l'investissement de tous** (joueurs, éducateurs, bénévoles...)
- A la fin du match, **en passant saluer les dirigeants et les supporters au club house**
- **Partager des moments de convivialité** (collation au club house notamment).

ACCEPTER LES REGLES SUIVANTES : Au sujet des sanctions émises par les autorités fédérales (arbitres...)

Les sanctions décidées par la commission éthique et Fair play pourront être de plusieurs natures :

- Réalisation d'actions au sein du club (arbitrage, encadrement de jeunes ...)
- Remboursement de toute ou partie de l'amende (cartons du type J2, R2, R3 ou R6)
- Exclusion temporaire ou définitive du club

Catégories des sanctions sportives délivrées par les instances fédérales (arbitres ..) :

Cartons jaunes :		Cartons rouges	
J1	Comportement antisportif	R1	Etre coupable de faute grossière
J2	Désapprobation en paroles ou en actes	R2	Adopter un comportement violent
J3	Enfreindre avec persistance les Lois du Jeu	R3	Cracher sur un adversaire ou une autre personne
J4	Retarder la reprise du jeu	R4	Empêcher un adversaire de marquer un but en touchant le ballon de la main ou annihiler de la main une occasion de but manifeste
J5	Ne pas respecter la distance requise lors d'un coup de pied de coin, d'un coup franc ou d'une rentrée de touche	R5	Anéantir une occasion de but d'un adversaire se dirigeant vers le but
J6	Pénétrer ou revenir sur le terrain de jeu sans l'autorisation de l'arbitre	R6	Tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux ou, et, grossiers
J7	Quitter délibérément le terrain de jeu sans l'autorisation de l'arbitre		

Changement de club en cours de saison, le club récupèrera auprès du joueur partant la somme de 70€ que la ligue prélève sur le compte du club.

Pour tout autre cas (**y compris les éducateurs du club**), seule la direction du Club pourra prendre une décision.



VINEUIL SPORTS FOOTBALL

DETERMINATION – SOLIDARITE - CONVIVIALITE

Mail : 520950@lcfoot.fr – Site : <http://football.vineuil41.net>

Facebook : Vineuil Sports Football



La direction du club,

Fait à, le/...../.....,

Nom/prénom du représentant légal (pour les mineurs) :

signature

.....

Nom/prénom du joueur :

signature:

.....